

# Le P'tit Ménulph

Le journal municipal de Saint-Menoux

## Le mot du maire



Comme chaque année, nous apprécions le retour du soleil, qui nous invite à reprendre les travaux dans nos jardins ou tout simplement à profiter du printemps et de l'été en toute sérénité. Savoir vivre ensemble est important, le respect de l'autre fait que l'on vous respecte aussi et contribue à votre tranquillité.

Le fleurissement de vos espaces privés participe aussi à l'embellissement de l'ensemble de Saint Menoux. Le concours des maisons fleuries aura de nouveau lieu cette année et je compte sur vous pour que notre commune reste parmi les plus beaux villages fleuris de notre département.

La municipalité doit faire face aux baisses constantes des dotations de l'état, aux tracasseries liées à la multiplication des normes et au transfert de nombreuses charges supplémentaires non compensées.

Certains projets essentiels ne peuvent pas supporter de report tant ils sont vitaux pour notre commune : création d'une cinquième classe pour la rentrée de septembre, acquisition de terrain pour l'agrandissement du pôle scolaire et périscolaire, mise en sécurité de l'entrée ouest du bourg, entretien de l'existant.

Il n'y a pas de solution miracle mais au mieux des solutions raisonnables. Le budget voté à l'unanimité mi-avril prend en compte ces problématiques et reste un budget « raisonnable ». Une légère augmentation de 1% de la fiscalité pour compenser très partiellement la baisse des dotations, des projets moins urgents reportés ou retravaillés pour faire des économies, limiter le recours à l'emprunt même si notre endettement reste faible, mais surtout, continuer à avancer. Ce sont nos principaux choix, des solutions sages qui préservent et préparent l'avenir et je remercie l'ensemble de l'équipe municipale de les avoir validés.

Je vous souhaite une excellente saison estivale et vous remercie pour votre implication dans la vie de notre village en saluant plus particulièrement celles et ceux qui s'investissent pleinement dans l'animation de Saint Menoux au travers du tissu associatif.

Le Maire,  
Ludovic Julien

Vous êtes un nouvel habitant de la commune ?  
Vous venez d'avoir 18 ans ?

N'oubliez pas de venir vous inscrire à la mairie pour pouvoir exercer votre droit de vote.



## Infos pratiques

Mairie : place de la mairie 03210 Saint-Menoux  
E-mail : [mairie.st-menoux@wanadoo.fr](mailto:mairie.st-menoux@wanadoo.fr)

Contact : Tél. : 04 70 43 92 28 - Fax : 04 70 43 90 36  
Site Internet : [www.saint-menoux.net](http://www.saint-menoux.net)

### Horaires d'ouverture :

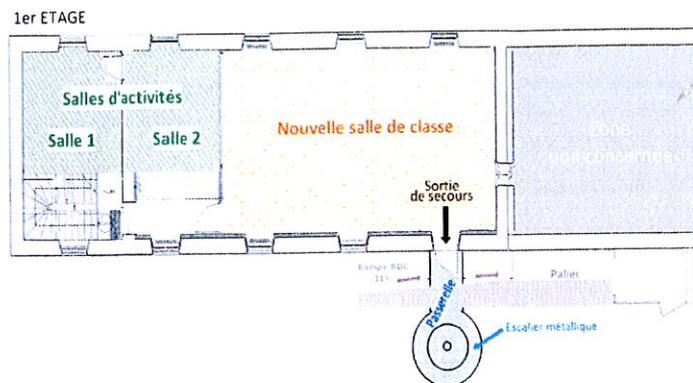
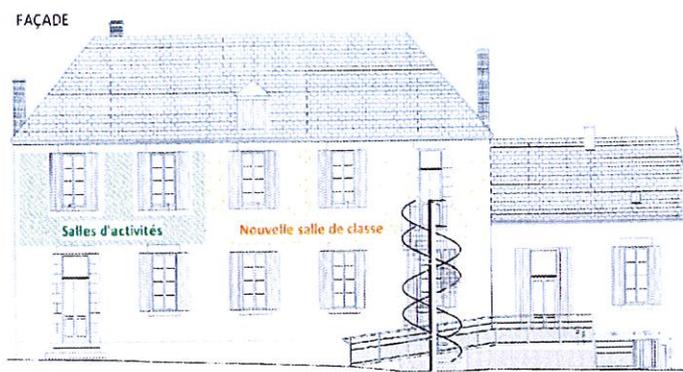
Lundi, mercredi : 8h30-12h et 13h30-18h / mardi, jeudi : 8h30-12h / Vendredi 8h30-12h et 13h30-17h30

Permanences maire ou adjoints : samedi 11h à 12h à la mairie

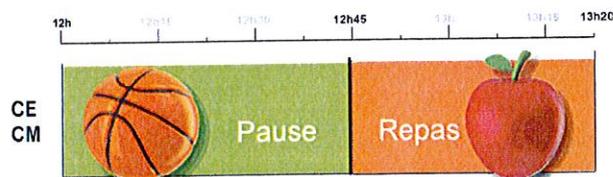
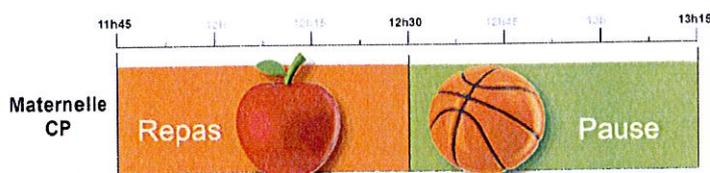
# Ecole

## OUVERTURE D'UNE CLASSE SUPPLEMENTAIRE A LA RENTREE

Un cinquième enseignant viendra compléter l'équipe pédagogique, qui est chargée de la réorganisation des classes. Le Conseil Municipal a décidé d'aménager l'étage supérieur de l'école, qui sera composé d'une classe de 60 m<sup>2</sup> et de deux salles d'activité de 15 m<sup>2</sup> chacune. Sur un budget de 130000€, l'Etat participe à hauteur de 50% (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), le Conseil Départemental à 30%, et il restera à la charge de la Commune les 20% restant. Un plan incliné conforme à la loi sur l'accessibilité va également être réalisé sur le devant de l'école (côté route) et un escalier de secours sera posé côté cour.

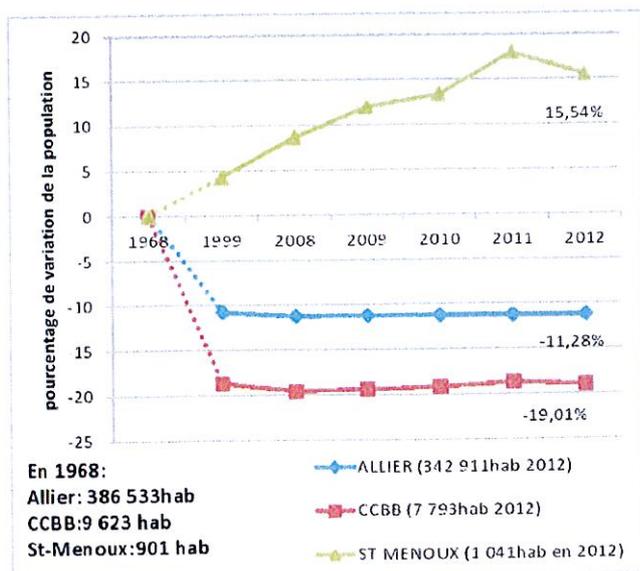


Le temps de la pause méridienne (sous la surveillance des employés municipaux) va également être réorganisé :



# Démographie

## PARTICULARITÉ DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE À SAINT-MENOUX



Contrairement à la baisse globale de population du département, et à celle, de la Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais (CCBB), la population Ménéulphienne augmente, et plus particulièrement au cours des dernières années. Alors, y a-t-il une recette miracle ? Le village bénéficie certainement de la proximité de Moulins, allée à une certaine qualité de vie : un tissu associatif dynamique, des infrastructures pour l'enfance et la petite enfance attractives, des commerces et services présents, une offre de logements diversifiée... Mais quand on sait combien les équilibres sont parfois fragiles, il paraît important que chacun puisse continuer à s'impliquer dans la vie quotidienne à Saint-Menoux. Car c'est grâce à l'action conjuguée de tous les habitants que le village continuera à se développer.

## Les finances locales

Les votes du compte administratif et du budget primitif ont lieu chaque année en avril. Il apparaît encore cette année une baisse de l'engagement de l'Etat (- 17 000 € en 2014) et cette tendance devrait se poursuivre. Une vigilance particulière sur les frais de fonctionnement sera donc indispensable. Des contrats d'assurance ont déjà été renégociés à la baisse, tout en gardant des garanties équivalentes, voire supérieures.

Afin de maintenir la capacité à investir nécessaire aux différents projets d'aménagement et d'entretien de la commune, le suivi et la maîtrise des dépenses devront donc être observés au plus près.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - Section de fonctionnement

DEPENSES	813 610	RECETTES	1 046 581
Achats (énergie, alimentation, fournitures...)	85 369	Impôts et taxes (produit de taxe foncière et d'habitation, droits de mutation...)	407 883
Services extérieurs (entretien du matériel, assurances, télécommunication, classe découverte...)	65 108	Dotations, compensations	350 330
Frais de personnel	430 454	Produits des services (participation des familles crèche et accueil de loisirs)	61 100
Autres charges de gestion courante (subventions, participations, indemnités d'élus...)	136 263	Autres attributions (aide au fonctionnement de la crèche et du centre de loisirs (CAF, MSA ...))	154 990
Atténuation de produits	81 734	Atténuation de charges (remb. De frais de personnel)	31 504
Charges financières	9 392	Revenus d'immeubles	32 145
Impôts et taxes	5 290	Divers	8 629

L'**EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT**, de **232 971€**, permet avec les subventions et la réalisation éventuelle d'emprunts, de financer les investissements.

### Section d'investissement

Les **dépenses** se sont élevées à **496 204 €** et les recettes à **506 486 €**; le solde positif est de **10 282€**. Les principaux investissements de 2014 sont le solde des travaux de l'Eglise (106 633 €, dont la subvention a été versée sur l'exercice précédent) et du Café du Centre (coût des chambres d'hôtes= 148 490 € H.T - 70 000 € de subvention = 78 490 € à la charge de la commune).

### BUDGET PRIMITIF 2015

Le **budget de fonctionnement** voté s'élève à **1 188 726 €**.

Une augmentation modérée des contributions directes a été votée par le Conseil Municipal dans son ensemble : 1 % d'augmentation, qui correspond à une hausse moyenne de 3,5 € par habitant pour 2015, soit environ 3500 € pour le budget communal.

T AXES	Saint-Menoux 2014	Saint-Menoux 2015	Moyenne Allier 2014	Produit fiscal attendu
Taxe d'habitation	23,12%	23,35%	25,66%	238 403
Taxe foncier bâti	14,92%	15,07%	19,03%	102 024
Taxe foncier non bâti	29,53%	29,83%	35,35%	34 036
CFE	28,23%	28,51%		7 384
				381 907

Le **budget d'investissement** s'élève à **756 241€**. Les travaux de l'église et du café étant terminés, nous pouvons à nouveau investir dans de nouveaux projets, dont le plus conséquent est le Contrat Communal d'Aménagement de Bourg (CCAB), pour 445 000 € (1<sup>ère</sup> tranche : entrée ouest du bourg, place de la Croix, rue des Granges). La restructuration du pôle scolaire est le deuxième gros poste de dépense, avec la nouvelle classe (130 000€) et un achat de terrain (60 000€). L'entretien des bâtiments (30 000€), les dépenses de voirie (42 250€) et des acquisitions de matériel et mobilier (20 000€) viennent compléter ces investissements.

## Agenda

**Sam 27 juin**

Kermesse des écoles (Amicale Laïque)

**Dim 28 juin**

Inauguration puis démonstrations d'aéro-modélisme (Association des Modélistes du Bourbonnais) au terrain de moto-cross (14h à 17h30)

**Dim 28 juin**

Rallye automobile de l'Office de Tourisme

**Sam 4 et dim 5 juillet**

Fête Patronale (comité des Fêtes)

**Vend soir et Sam 11 juillet**

Débredinades à Agonges

**Dim 12 juillet**

Concert de musique sacrée à l'église (17H)

**Sam 18 juillet**

Balade communautaire à Saint-Plaisir

**Ven 24 juillet**

Tour cycliste d'Auvergne

**Sam 25 juillet**

Concours de Pétanque

**Ven 11 septembre**

Concours nocturne de Pétanque

**Dim 13 septembre**

Marche Terre Nord-Sud

**Dim 20 septembre**

Journée des Féd'arts

**Sam 26 septembre**

Brocante du Comité des Fêtes  
Concert des journées musicales d'automne à l'église (21h)

**Sam 7 novembre**

Concours de Belote des Aînés (Génération Mouvement)

**Sam 14 novembre**

Soirée dansante du foot

**Mar 17 novembre**

Déchèterie mobile au CAC

**Sam 21 novembre**

Repas du CCAS

**Dim 22 novembre**

Loto du Comité des Fêtes

**Sam 5 décembre**

Téléthon

**Dim 6 décembre**

1er tour des élections régionales

**Dim 13 décembre**

2ème tour des élections régionales

## Cinéma itinérant

à 20h30 au  
Centre d'Animation Culturel

Lun 21 septembre

Lun 19 octobre

Lun 16 novembre

Lun 14 décembre

Plus d'infos sur :

[www.saint-menoux.net](http://www.saint-menoux.net)

## Geste citoyen



Je suis un bon éco-citoyen : je trie mes déchets et je me rends à mon point tri habituel dans la commune, mais quand celui-ci est plein je fais demi-tour et ne fais pas de dépôt sauvage.... Je me rends au deuxième point tri du village et je signale à la mairie que les colonnes de mon point-tri habituel sont pleines !!!!



## Amélioration de l'habitat

Une OPAH (Opération d'amélioration de l'Habitat) va bientôt être lancée sur le territoire de la Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais.

# Artisans



## *Didier REMMEAU*

**Terrassement, assainissement, branchement tout à l'égout, aménagement de terrain et abords de maison**

Contact : Tél. : 04 70 43 95 38 ou 06 87 57 83 29 - didier.remeau@wanadoo.fr



## *Jean-Louis HUGUET*

**Garage automobile, réparations toutes marques**

Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 7h30 -12h et 14h - 19h

rue Feuillin à St-Menoux

Contact : Tél. : 04 70 43 92 08 - jeanlouishuguet@wanadoo.fr

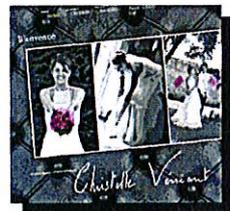


## *Yvette BOIRE*

**Coiffure**

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi 9h - 12h et 14h - 18h30, le samedi journée continue de 8h30 à 16h - avec ou sans rendez-vous

14 place de l'église à St-Menoux - Contact : Tél. : 04 70 43 95 66



## *Christelle VENIANT*

**Photographe**

12 rue des Vignes à St-Menoux - Contact : Tél. : 04 70 43 98 05



## *Jean-Paul GERBET (CTSAM)*

**Contrôle technique automobile (VL)**

Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 8h - 12h et 14h - 18h30 - Samedi 8h - 12h

17 route de Moulins à St-Menoux- Contact : Tél. : 04 70 43 90 93 - jeanpaul-gerbet@wanadoo.fr

*Olivier FLORIN (FCZ)* **Zinguerie** : Route de Moulins à St-Menoux - Contact : Tél. : 04 70 43 90 76 ou 06 08 53 03 78

*Jean-Luc GAVILLON* **Maçonnerie, couverture zinguerie**  
17 rue Ducarrouge à St-Menoux - Contact : Tél. : 04 70 43 98 14 -jean-luc-gavillon@wanadoo.fr

*Michel MAURANNE* **Paysagiste** : La Vallée à St-Menoux - Contact : Tél. : 04 70 43 92 69

*Fabien SPAGNOLO* **Plomberie, chauffage, salle de bains**  
Joux à St- Menoux - Contact : Tél. : 06 31 80 85 89 - spagnolo.fabien@orange.fr

## Artisans (suite)

**Cyril CURTON**

**Taxi**

18 place de l'Eglise à St-Menoux - Contact : Tél. : 06 70 83 35 57  
Commune de stationnement : - Toulon sur Allier

**Laurent BARRAUD  
et David VINCENT  
(Taxi VALETTE)**

**Taxi**

2 rue Transversale à St-Menoux - Contact : Tél. : 04 70 20 06 12 ou 06 12 79 46 31  
ambuvalette@orange.fr  
Communes de stationnement : St-Menoux, Souvigny, Châtillon, St-Hilaire, Chemilly, Trevol,  
Aurouër, Varennes-sur-Allier et Yzeure

## Professions libérales



### SCI PHILA

Clinique vétérinaire

Urgences assurées 24/24h - Consultation uniquement sur RDV

Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 8h30 - 12h et 14h - 19h Samedi 8h30 - 12h

Les Bordes à St-Menoux

Contact : Tél. : 04 70 43 99 10 - Fax: 04 70 43 99 11 - cliniqueveterinairephila@wanadoo.fr

### SC TERRA

Bureau d'étude environnement

Rue de La Touraine à St-Menoux - Contact : Tél. : 06 41 91 52 82 - contact@scterra.fr

**Isabelle MUGUET  
et Bruno MAGNIER**

Cabinet d'infirmiers

Soins infirmiers uniquement sur rendez-vous

Place de l'église à St-Menoux - Contact : Tél. : 04 70 43 94 19

## Autres commerces (en complément du précédent numéro)



### L'Echoppe (commerce bio)

Horaires d'ouverture : le lundi et le mercredi de 8h à 13h, le vendredi de 18h à minuit  
le samedi de 9h à 14h

Lieu dit : La Mhotte à St-Menoux- Contact : Tél. : 04 70 43 98 73

achetez  
à la ferme 03.fr



**NOUVEAU**

**POINT DE RETRAIT  
À SAINT-MENOUX**

à la Ferme des Béguets

Vendredi de 13h à 19h

Contact : 06 37 15 89 46

pierremainaud@hotmail.com